L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 1er MAI 1847.

Une nouvelle victoire vient d'ajouter encore à la gloire de nos armes : dès qu'elle a été annoncée une double salve d'artillerie a été tirée sur les places de notre ville ; mais est-ce assez pour tous les succès que nos braves ont remporté dans ces derniers temps ! La Nouvelle Orléans, en fait de réjouissances publiques, est restée en arrière des autres villes de l'Union ; ne conviendrait-il pas que les autorités prissent des dispositions pour qu'une illumination générale eut lieu à un jour donné ? Les Orléanais éprouvent vivement la joie de nos triomphes ; il serait bon que cela devint évident, pour tout le reste du pays, par une éclatante manifestation à laquelle toute la population prendrait part.

Bataille de Cerro Gordo!

Le général Scott a livré bataille à Santa-Anna, le 18 avril, à Cerro Gordo ; les Mexicains ont été complètement défaits. Cinq généraux prisonniers, parmi lesquels le général La Vega, et six mille soldats.

Le général Santa Anna s'est échappé sur une mule, avant même que la bataille ne fut perdue.

L'armée mexicaine a été mise en déroute complète ; elle a laissé 6,000 hommes entre nos mains, elle y fut tombée tout entière, si le général Scott avait eu assez de cavalerie pour la poursuivre.

La perte des deux côtés est considérable. Le général Shields a été blessé dangereusement ; on croit même mortellement. Le général Pillow a reçu une blessure légère.

Le colonel Haskill, des volontaires Tennessiens, le 1er régiment d'artillerie, le 7me d'infanterie, et le capitaine Williams des volontaires Kentuckiens, ont eu beaucoup à souffrir.

M. Kendall, éditeur du *Picayune*, écrit que notre perte s'éleva à 500 hommes, mais il n'a pu obtenir une liste des officiers blessés lorsqu'il a envoyé son exprès.

Canalizo s'est enfui du champ de bataille avec Santa Anna.

Le général Scott s'est de suite mis en marche pour Mexico.

L'*extra* que nous avons publié hier dans la journée et que nous reproduisons plus haut, donne le sommaire des événements qui ont eu lieu à Cerro Gordo. Voici quelques détails de plus.

La division Twiggs partit le 17 vers neuf heures du matin de Plan del Rio et s'avança sur Cerro Gordo qui n'en est qu'à trois milles. Aussitôt qu'elle se trouva à portée des premières redoutes élevées par les Mexicains, ceux ci commencèrent à faire feu sur nos troupes. L'artillerie et la mousqueterie jouèrent de concert pendant presque toute la journée. Nos troupes eurent d'abord à enlever une colline placée en avant des redoutes mexicaines et que l'ennemi avait occupée pendant la nuit. Cette attaque fut confiée aux carabiniers du major Sumner, secondés par un détachement d'artillerie et d'infanterie. Nos braves la menèrent vivement, et après un combat acharné ils forcèrent l'ennemi à quitter sa position. Ce succès nous avait coûté assez cher, car on estime à cent la perte en hommes tués ou blessés. Le major Sumner a reçu à la tête un coup de feu qui lui a fait une blessure grave, sinon mortelle. Les lieutenants Maury et Gibbs des carabiniers, et Jarvis du 2e infanterie ont été aussi blessés, mais légèrement.

Nos troupes s'établirent aussitôt sur la colline dont elles venaient de s'emparer. Vers trois heures, les Mexicains firent une démonstration comme s'ils voulaient à leur tour nous l'enlever ; mais ils se bornèrent à une seule charge, accompagnée d'un grand bruit de trompettes et de quelques coups de fusils ; puis ils se retirèrent.

Cependant les redoutes mexicaines avaient commencé et poursuivaient leur feu d'artillerie contre les lignes du général Twiggs, mais leurs boulets ne faisaient pas grand mal à nos troupes. Vers trois heures, le général Shields reçut l'ordre d'appuyer le général Twiggs avec trois régiments dont deux de [illegible].

Durant cette journée, il y eut aussi sur divers points d'assez vives escarmouches entre des détachements de l'une et l'autre armée. Tout cela n'était que le prélude du grand engagement qui devait avoir lieu le lendemain.

Nous n'avons malheureusement point un récit détaillé de cet engagement, et il faut nous contenter de renseignements qui n'indiquent guères que les résultats.

" Les armes américaines, écrit un correspondant, ont obtenu une nouvelle et glorieuse victoire. Les Mexicains dépassaient de beaucoup en nombre les forces commandées par le général Scott, leurs positions paraissaient imprenables ; et cependant ces positions ont été enlevées l'une après l'autre ; cinq généraux, des colonels en nombre suffisant pour commander dix armées comme la nôtre, et une foule d'autres officiers sont tombés au pouvoir des Américains, aussi bien que six mille soldats. Le reste de l'armée mexicaine a été mis en déroute, obligé d'abandonner ses munitions, son canon, son bagage, tout enfin. Si Santa-Anna lui-même n'est pas tombé entre nos mains, c'est faute de cavalerie.

" Parmi les prisonniers se trouve notre vieil ami La Vega qui s'est battu avec sa bravoure ordinaire. Les autres généraux sont Jose Maria Jareno, Luis Pinson, Manuel Uraga et Jose Obando. La voiture de voyage, qui contenait les papiers, les valeurs et même la jambe de bois de Santa-Anna, est tombée en nos mains, ainsi que la caisse de l'armée.

" C'est une victoire des plus complètes. La perte est considérable de part et d'autre. Le sol est jonché de nos blessés. Les carabiniers Tennessiens du colonel Haskell, le 1er artillerie, le 7e infanterie et la compagnie Kentuckienne du capitaine Williams sont probablement les corps qui ont le plus souffert. Le général Schields est blessé peut-être mortellement. Le général Pillow n'a qu'une blessure légère. Le colonel Haskell est le seul officier de son régiment qui n'ait pas été blessé.

" C'est vers une heure que le général Twiggs dont la division a eu fort à faire hier et aujourd'hui, s'est mis à la poursuite des fuyards sur la route de Jalapa.

" La bataille a été rude ; mais elle l'eut été bien plus encore si Santa-Anna et Canalizo n'eussent pas quitté le champ de bataille avant même que l'avantage fut bien évidemment pour nous.

Une autre correspondance écrite le 19 ajoute quelques autres détails :

" La déroute des Mexicains a été complète hier. Le général Twiggs a poursuivi leurs derniers débris jusqu'à quatre milles de Jalapa. L'armée qui devait défendre les approches de cette ville est maintenant anéantie.

" Au lieu de mourir sur le champ de bataille comme il s'y était engagé, Santa Anna s'est échappé en toute hâte sur une mule, en se jetant à travers le chaparal. Son service de vaisselle plate, son argent, ses papiers, tout, jusqu'à son dîner, est tombé entre les mains de nos soldats.

" La perte des Mexicains est effrayante. Dans certains endroits le sol est couvert de morts ; et toute la route en est jonchée.

" Il est encore impossible de connaître notre propre perte, et le nom des officiers tués ou blessés.

" Le général La Vega a bravement défendu son poste jusqu'au moment où il a été complètement tourné par nos troupes.

" Les actes de bravoure personnelle sont nombreux, et j'aurai à vous en citer dans mes prochaines lettres.

" L'armée marche immédiatement sur Mexico. Déjà la division du général Worth s'est mise en route ce matin, et le général Scott part cet après midi. Il est décidé à mettre en liberté sur parole les prisonniers mexicains. C'est le meilleur parti à prendre dans l'impossibilité où l'on est de les nourrir. Quelques officiers, entre autres les généraux La Vega et Jarero, ont refusé leur liberté. Ils aiment mieux aller se remettre entre les mains du colonel Wilson qui commande à Vera Cruz, pour être ensuite dirigé sur les Etats-Unis."

Un extrait de l'*American Eagle* de Vera-Cruz, portant la date du 20, publie une lettre de notre ancien correspondant *Caporal*, et nous en traduisons les principaux passages :

Sierra-Gorda, 19 avril 1847.

Hier, à midi les forces mexicaines, ou au moins la meilleure partie de ces forces, ont rendu leurs armes. Nos prisonniers se composent de cinq généraux, d'un nombre considérable d'officiers et d'environ 5,000 soldats.

Vers onze heures, une partie de la division du général Twiggs réussit à s'emparer des hauteurs de Sierra-Gorda, et l'ennemi [illegible] à se sauver de la bagarre ; mais aussi trois mille hommes environ de cavalerie.

Les positions occupées par l'ennemi, étaient aussi fortes qu'avaient pu les faire et la nature et l'art ; et si vous les aviez vues, vous les auriez sans nul doute déclarées imprenables. La Sierra Gorda, le point le plus important de ces positions commande la route de Jalapa sur un développement de deux ou trois milles ; et une forte batterie, bien dirigée, pourrait arrêter longtemps une armée, sinon en empêcher le passage. On reconnut sur le champ l'importance de la Sierra Gorda ; et dès le 17, dans la nuit, on avait monté sur une hauteur voisine une pièce de canon, afin de la menacer ; mais cette pièce n'eut que peu d'effet ; aussi dans la matinée du 18 on enleva la position à la pointe de la bayonnette. Déjà le commandant en chef avait pu se mettre en sûreté.

Dans le même temps, nos troupes avaient également emporté les autres postes. Trois forts, situés plus près de notre camp, sur trois hauteurs adjacentes et se commandant l'une l'autre, étaient le but de l'attaque ; et leur enlèvement fut la tâche des volontaires. Le fort le plus central qui se trouve aussi le plus avancé, fut attaqué le premier, et nos forces se trouvèrent par suite exposées au feu des deux autres, qui leur firent assez de mal. Les volontaires y mirent beaucoup de fermeté, et bientôt l'ennemi se rendit.

Tout compte fait, cette victoire est glorieuse pour nos armes et brillera dignement parmi les succès que nos armées ont déjà remportés au Mexique. Les Mexicains ne peuvent pas se plaindre que nous les ayons, comme à Vera Cruz, battus par la supériorité de notre artillerie ; nous les avons abordés à la bayonnette, et le soldat américain a prouvé encore une fois avec quel sang froid et quelle fermeté, il sait affronter le feu le plus vif et le mieux nourri.

Les troupes mexicaines qui occupaient les hauteurs de Sierra Gorda, étaient le 3e et le 4e infanterie légère, le 3e et le 5e infanterie de ligne, six pièces d'artillerie et un nombre correspondant de cavalerie. Le tout pouvant s'élever à 12,000 hommes. Nos forces se composaient des 2e, 3e et 7e d'infanterie, des carabiniers à cheval et de la batterie de Steptoe. Notre nombre total était de beaucoup inférieur à celui de l'ennemi.

La charge de Sierra Gorda est une de celles où nos troupes ont déployé le plus d'intrépidité et de calme. Il leur a fallu emporter le terrain pied à pied sous le feu de l'ennemi qui n'a cédé la place que lorsque les Américains ont eu atteint les hauteurs.

Dans la voiture de Santa Anna, on a trouvé une somme de $18,000 et une jambe en liege de rechange. Le général La Vega paraît enchanté d'être de nouveau entre nos mains ; il causait très gaîment ce matin sur la route avec le général Scott.

Je viens d'apprendre que le général Shields est mort de sa blessure.

Tampico.—Un arrivage direct de cette ville a eu lieu hier ; mais il n'a rien apporté de nouveau.

Californie.

Nous recevons par les journaux de Baltimore les nouvelles suivantes de la Californie :

Le lieutenant A. E. Gray, de la marine des Etats-Unis, est arrivé à Baltimore de la Jamaïque, dans la matinée du 23 courant. Le lieutenant Gray est venu par terre de la mer Pacifique à Chagres, et là, prit son passage dans un bâtiment à voile pour la Jamaïque, d'où il est arrivé à Baltimore.

Le lieutenant Gray est parti immédiatement pour Washington, portant des dépêches importantes du com. Stockton, pour le secrétaire de la marine.

Le *Patriot* publie les nouvelles suivantes vraiment extraordinaires de la mer Pacifique.

Le 8 janvier dernier, le com. Stockton avec 400 marins et soldats, et 60 dragons à pied, ainsi que le même nombre de riflemen sous les ordres du colonel Kearney, qui s'était offert volontairement de marcher avec le com. Stockton, rencontrèrent l'ennemi fort de 700 hommes d'artillerie et de cavalerie, sur les bords de la rivière St Gabriel. Le commodore poussa ses forces en avant et traversa la rivière sous le feu dirigé du haut de la batterie mexicaine. Les marins traînant aux pieds des pièces d'artillerie sous l'eau, après les avoir transportées à 140 milles des vaisseaux, sous les ordres du lieutenant Tilghman, de Baltimore, chargèrent les Mexicains sur les hauteurs, les délogèrent de là et prirent leur batterie.

Le 9, le général Florès prit position dans les plaines dites "du Messa," et une autre action vive y eut lieu. Les armes américaines furent encore triomphantes. La cavalerie mexicaine fit plusieurs charges sur les marins, qui les attendirent par groupe et armés de coutelas d'abordage ; pendant que les riflemen à pied et placés au centre portaient la destruction et la mort dans les rangs mexicains avec leurs armes infaillibles.

Les Américains eurent seize hommes tués et blessés. Le lieutenant J. C. Rowan fut le seul officier blessé, mais légèrement. Aucun ne fut tué. Les Mexicains eurent environ 90 tués.

On pense que si le colonel Frémont avait pu à temps se joindre au com. Stockton, avec ses carabiniers à cheval, Florès avec tout son corps auraient été faits prisonniers. Le commodore Stockton refusa de négocier avec Florès, mais lui fit savoir que s'il était pris il serait fusillé comme un rebelle. Florès se rendit peu de temps après au colonel Frémont, qui ignorait que le com. Stockton avait refusé de traiter avec lui. Florès a pris l'engagement de devenir un citoyen fidèle des Etats-Unis, et d'aider à apaiser la rébellion.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
Chambre des Représentans.
Vendredi, 30 avril 1847.

M. Templet présente une résolution enjoignant à l'ingénieur d'examiner l'état de la Nouvelle-Rivière, et de déclarer s'il ne conviendrait point de l'améliorer. Cette résolution passe.

M. Porter du comité des réclamations, rapporte un bill pour venir en aide à H. J. Thibodeaux, J. Aubert et H. C. William. M. Olivier, au nom du même comité, rapporte un bill pour venir en aide à Mme J. Dubuclet.

Le même membre introduit un bill autorisant la mise en jugement de certains individus dans le 14e district judiciaire. Cet acte est lu trois fois et passe.

M. Bickham demande la reconsidération du bill établissant un collège d'Etat. Cette motion sera discutée demain.

M. Olivier introduit un bill établissant un ferry sur le Bayou Têche, dans la paroisse Ste-Marie.

M. Regan introduit un bill créant un notaire public dans la paroisse Caldwell. Le bill subit ses trois lectures et passe.

La Chambre ordonne l'impression du rapport présenté par la minorité du comité d'enquête relativement au juge Boyle.

Le bill amendant l'article 1264 du Code Civil, est lu trois fois et passe.

On vote également une résolution qui enjoint à l'ingénieur d'Etat de débarrasser le lit de West Pearl River, dans la paroisse St-Tammany, de certains obstacles qui en gênent la navigation.

La Chambre repousse plusieurs amendemens introduits par le Sénat dans le bill relatif aux juges de paix de la Nlle-Orléans.

Le rapport du comité de conférence, au sujet du bill des revenus, est pris en considération et est adopté. Il ne reste plus à ce bill, pour devenir loi, que la signature du gouverneur.

La Chambre s'occupe ensuite du rapport qui recommande de destituer le juge Boyle. La discussion dure jusqu'au moment de l'ajournement.

Sénat.—Le bill affectant une somme de $65,000 au département des améliorations intérieures, subit une 3ème lecture et passe.

Le Sénat adopte le rapport du comité de conférence au sujet du bill des revenus.

M. Nicholas propose de délibérer sur les résolutions relatives au général Taylor, dont l'une, on le sait, recommande d'adopter ce général comme candidat pour la prochaine présidence. Les voix se divisent en 12 oui et 12 non, et la proposition de M. Nicholas est conséquemment repoussée, car, selon les règlemens, il faut un vote des deux tiers pour en obtenir la suspension.

Le bill créant un fonds spécial pour l'entretien des Ecoles, subit trois lectures et passe.

Le bill des corporations, tel qu'il a été amendé par la Chambre, est pris ensuite en considération. Le Sénat adopte les amendemens de la Chambre et vote le bill.

Le bill changeant l'époque des sessions de la Cour dans le 12e district judiciaire, subit trois lectures et passe.

Le Sénat siége à huis clos, puis s'ajourne.

Session du soir.—Les discussions sur le rapport contre le juge Boyle, ont continué. Dans la séance du matin, M. Pilié a pris la parole, et dans un vigoureux discours qui a duré deux heures et demie, il a combattu la défense présentée avant hier au soir, par les avocats de l'accusé. M. Conrad a ensuite pris la parole, et à trois heures la Chambre s'est ajournée.

A la séance du soir, M. Moïse, dans un discours de deux heures, appuie les remarques de MM. Pilié et Conrad.

Après une réplique de M. Carrigan, la Chambre s'ajourne.

THEATRE D'ORLEANS.
Samedi et Dimanche.

La semaine a bien commencé : Charles VI mardi, et jeudi les Huguenots, interprétés, il faut le dire, avec un soin et un succès qui rappelaient les plus belles soirées de cette œuvre de Meyerbeer parmi nous ; [illegible] Samedi le grand drame, et dimanche le grand opéra [illegible]

Théâtre d'Orléans.
Bénéfice de Mlle Maria.

Une double bonne fortune nous attend mardi. Mlle Maria, cette artiste d'un talent si distingué, cette artiste si aimée, donne son bénéfice ; et nous entendrons le *Désert*, cette composition de Félicien David, qui du premier coup, a placé son auteur au premier rang. Les nombreux admirateurs de Mlle Maria, tous les dilettanti voudront être à cette fête.

CHRONIQUE LOCALE.

Vol.—Un esclave nommé Isham, appartenant à M. Nash, a été arrêté hier par la police de la 2e municipalité, sous l'inculpation d'avoir commis un vol assez considérable au préjudice de M. Goodrich, joaillier. L'esclave a été appréhendé sur les lieux mêmes, au moment où il escaladait le 2e étage de la maison. Il comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.

Salut.—Les artilleurs du major Gally ont tiré hier, sur la Place d'Armes, un salut de cent coups de canon, en l'honneur de la bataille de Cerro Gordo.

Recel.—Le capitaine Youenes a arrêté hier deux individus nommés Jose Agué et Sylvestre Blasini, prévenus de recel. La police a recouvré plusieurs des objets volés.

EUROPE.

La malle nous a apporté hier les journaux français qui nous sont venus par le *Cambria*, et nous en donnons ci-joint d'assez abondants extraits.

La situation de la France n'a point changé durant la dernière quinzaine de mars. Les céréales tendent toujours à la hausse, et les fonds publics à la baisse. Toutefois les inquiétudes n'y paraissent plus aussi vives, et le mal pourrait bien y être plus apparent que réel. On trouvera en leur lieu des faits particuliers qui ont de l'intérêt.

L'Espagne est toujours menacée d'insurrections sur divers points ; mais jusqu'aux dernières dates aucune n'avait éclaté avec quelque gravité. Le Portugal semble se complaire dans une guerre civile qui n'avance guères et fait peu de mal. La Suisse est agitée sourdement, suivant son habitude. Les partis s'y combattent par l'intrigue, en attendant qu'ils puissent le faire les armes à la main. L'Italie s'émeut comme à la veille d'une révolution, et l'Autriche s'apprête à étouffer tout mouvement vers la liberté. La Grèce a envie de ne pas se brouiller tout à fait avec la Turquie.

Quant à l'Angleterre et à l'Irlande, nous pourrions transcrire ce que nous en disons depuis six mois. La dernière succombe à une famine que la première est impuissante à arrêter. Horribles conséquences d'un grand crime social ! Et pendant que l'Irlande meurt de faim, celui qui fut son héros, O'Connell, va mourir en Italie de vieillesse et de maladie.

Parlement français.

Le mois de mars a offert peu de discussions intéressantes pour nos lecteurs ; c'est tout au plus si l'on trouve quelques incidents à noter. L'un des plus importants, c'est l'élection de M. Léon de Malleville comme vice-président de la chambre des députés, en remplacement de M. Hébert, qui remplace M. Martin au ministère de la justice. Le *Journal du Havre* s'exprime sur ce sujet de la façon suivante dans son numéro du 23 mars :

GRAVE ÉCHEC MINISTÉRIEL.

Voici un événement auquel on pouvait le moins s'attendre, et qui, pour être qualifié, mériterait bien, qu'empruntant à la fameuse lettre de Mme de Sévigné, sa kyrielle d'épithètes antithétiques, on l'annonçât comme la chose "la plus rare et la plus commune, la plus extraordinaire et la plus vulgaire, la plus merveilleuse et la plus naturelle, la plus grande et la plus petite," etc., etc., etc., venons au fait :

L'Opposition—l'on ne va pas nous croire,—l'Opposition a fait nommer hier, son candidat à elle, Opposition,—à la vice-présidence de la chambre, en remplacement de M. Hebert.

Le ministère,—c'est à en tomber de son plus haut,—naguères encore à la tête d'une majorité *introuvable*, dont le dévouement à toute épreuve semblait le mettre au-dessus des coups du sort ; le ministère au plus fort de sa confiance et de sa sécurité, n'a plus retrouvé cette majorité. Et quand l'a-t-il perdue ? Au moment où il en avait le plus besoin. Lorsque comptant sur sa force et puisant dans ses récents triomphes une nouvelle audace, il venait demander à cette majorité la sanction d'un acte significatif de sa politique réactionnaire. C'est à l'occasion décisive de l'avènement de M. Hebert, que cette dure leçon lui est donnée. Et comment ? Non avec ces ménagements qu'emprunte le canal d'un avertissement sévère, mais bienveillant, non sur une question de personnes qui n'atteint que l'amour-propre du ministère et laisse intact l'intérêt du parti ; mais brutalement, hostilement, en faisant prévaloir contre lui, non pas un candidat plus ou moins des siens, mais un candidat de l'Opposition, sur un nom qui personnifie les plus sanglantes critiques adressées à l'administration du 29 octobre."

Il ne faut pas oublier que le *Journal du Havre* est de l'opposition avancée. M. de Malleville avait pour concurrent M. Duprat et M. de Belleyme ; les voix se sont d'abord partagées entre les trois candidats ; puis au troisième tour de scrutin, les amis de M. de Belleyme se sont ralliés à ceux de M. de Malleville qui a été élu.

Dans la même séance du 22 mars, M. Duvergier de Hauranne a développé le sens de sa proposition sur la réforme électorale. La discussion a duré jusqu'au 26, en s'animant successivement de plus en plus, mais sans offrir rien que nous croyions devoir relever ; puis on en est venu au vote, et la proposition a été rejetée. Voici comment le *Constitutionnel* analyse le vote :

" Il est bon de remarquer d'abord que, sur 252 députés qui ont repoussé la réforme électorale, il y a 141 fonctionnaires publics, c'est-à-dire beaucoup plus que la majorité. Sur les 154 députés qui ont voté pour la proposition, il n'y a, au contraire, que 33 fonctionnaires."

" Dans la liste ministérielle figurent trois députés qui, malgré quelques défaillances momentanées, avaient jusqu'ici passé pour faire partie de l'opposition ; ce sont MM. Combarel de Leyval, Sapey et Laplesse. Trois conservateurs, en revanche, MM. Emile de Girardin, Jouvenel et Schneider (d'Autun), ont voté avec l'opposition.

" Sur les 51 membres absens, 20 ou 21 appartiennent notoirement à l'opposition.

" Ainsi, 174 membres de la chambre actuelle pensent que la loi électorale a besoin d'être promptement modifiée, et s'engagent, comme l'honorable auteur de la proposition, à poursuivre, par les voies légales, cette importante réforme. C'est là un résultat considérable, et qui doit relever le courage des amis sincères de nos institutions."

Le jour même où échouait la proposition de M. de Hauranne, l'honorable M. de Rémusat a déposé, vers la fin de la séance, son ancienne proposition relative aux députés fonctionnaires publics. L'auteur de la proposition y a ajouté seulement l'amendement qui avait été présenté l'année dernière, concernant les officiers fonctionnaires de la maison militaire et civile du roi et des princes. M. de Remusat, pour enlever à ses adversaires le grand argument qu'on opposait toujours à sa proposition lorsqu'elle se produisait au début d'une législature, demande que la mise en vigueur de ses dispositions n'ait lieu qu'aux prochaines élections générales. Le ministère aura donc à lutter sur nouveaux frais ; et il courra peut-être quelques risques sérieux, s'il fait du rejet de cette proposition, comme de celle de M. de Hauranne, une question de cabinet.

Mission de la Plata.—Lord Howden, ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire du gouvernement anglais, chargé d'arranger les affaires de la Plata, de concert avec M. Waleski, envoyé du gouvernement français, s'est embarqué le 27 mars au matin, à Portsmouth, sur le steamer *Rattler*, qui le transportera à son poste. Il doit, dit-on, rallier dans les parages des Açores, *Cassini*, parti de Toulon le 16, et à bord duquel se trouve M. Waleski. Les deux plénipotentiaires navigueront de conserve, et aussitôt leur arrivée à Buenos-Ayres, agiront de concert, conformément à leurs instructions.

LA BANQUE DE FRANCE ET L'EMPEREUR DE RUSSIE.

L'achat de 50 millions de rentes, fait par l'empereur de Russie à la Banque de France, est l'un des faits capitaux du mois de mars. Aussi les journaux s'en occupent-ils considérablement. Voici d'abord le récit des faits, d'après deux autorités opposées :

"Un arrangement important, dit le *Moniteur Parisien*, feuille ministérielle, sous la date du 18 mars, vient d'être conclu par la Banque de France pour le placement d'une partie des rentes dont elle est propriétaire. Le 27 février dernier, l'empereur de Russie a fait donner par M. le comte de Nesselrode, à M. de Kisseleff, son chargé d'affaires en France, l'ordre de se rendre auprès du ministre des affaires étrangères, et de lui dire que le gouvernement russe était prêt à acquérir les inscriptions des rentes françaises dont la banque voudrait se défaire, au cours moyen de la bourse, le jour de la proposition (11 mars), et jusqu'à concurrence de 50 millions de francs en capital. Cette somme sera mise en numéraire, à St-Pétersbourg, à la disposition de la Banque de France. Le ministre des affaires étrangères a immédiatement mis le chargé d'affaires de Russie en rapport avec le ministre des finances et le gouverneur de la banque. Les propositions transmises par ordre de l'empereur ont été acceptées [illegible] le gouverneur de la banque et le chargé d'affaires de Russie. Cette convention a été approuvée par le conseil général de la banque de France dans sa réunion de ce jour."

Le *National*, d'un autre côté, donne les détails suivants, qui paraissent authentiques :

"M. de Kisseleff, ministre de Nicolas à Paris, dit-il, vint communiquer, le 11 mars, [illegible] Guizot une dépêche de M. de Nesselrode, dans laquelle celui-ci, prenant le ton doux et généreux, exprime au nom de l'empereur une certaine sympathie pour la gêne que pourrait éprouver la France, obligée qu'elle est de s'approvisionner de grains à Odessa. Afin d'encourager les relations commerciales entre les deux pays, et pour venir en aide à notre situation, l'empereur offrait d'acquérir des inscriptions de rentes françaises dont la banque était dépositaire, jusqu'à concurrence de 50 millions de francs en capital, au cours moyen du jour où la dépêche arriverait à Paris.

"M. Guizot fit appeler le ministre des finances, qu'il mit en communication avec M. de Kisselef, et plus tard, avec M. d'Argout. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait rien prendre sur lui, et, pour que l'affaire fut traitée secrètement, on la confia aux membres de la commission chargée auparavant de la négociation avec la banque d'Angleterre. Cette commission se composait de MM. J. Lefebvre, Hottinguer et Pellet-Will. Ceux-ci, après avoir débattu toutes les conditions, vendirent au cours moyen du 11 mars, 2 millions de rentes 5 p. 0/0, et 145,000 fr. de rentes, 3 p. 0/0, ce qui représente, en effet, le capital de 50 millions. Il avait été proposé que 5 millions seraient payés comptant. L'empereur mettait en outre, à la disposition de la banque de France 25 millions en lingots qu'il offrait d'envoyer immédiatement. Les 20 millions restant étaient à d'assez courtes échéances. La banque a mieux aimé que la somme lui fût acquittée en grains venus de Russie, et pour lesquels elle ferait des traites. Cet arrangement a été accepté. Quand la banque aura remboursé les 25 millions empruntés à l'Angleterre, elle aura donc 25 millions à consacrer à l'approvisionnement en blés ; et cette opération se faisant seulement avec du papier n'augmentera pas la crise monétaire."

Paris, 19 mars—La polémique s'est engagée sur ces faits, et tous les journaux y ont pris part, sauf le *Constitutionnel* qui garde le plus profond silence. Nous voyons que, partout, on traite d'abord la question politique, et que les uns voient dans la démarche du czar un désir de se rapprocher de la France, tandis que les autres reprochent au gouvernement français d'avoir livré la place de Paris à la merci d'un ennemi, en lui remettant entre les mains 2,115,000 francs de rentes, avec lesquelles il peut constamment tenir notre bourse en échec.

Il est possible cependant que toute cette affaire se réduise à une question purement financière et que la politique n'y soit pour rien.

La banque de France avait épuisé sa réserve en fournissant le numéraire qui avait servi à aller acheter des grains en Russie, et une grande partie de ses espèces s'étaient acheminées vers les coffres de l'empereur de Russie. La banque ne pouvait donc plus suffire aux demandes de numéraire pour les achats de céréales russes. Or, comme la Russie n'accepte pas les marchandises françaises en échange de ses grains, et qu'il lui faut des espèces, le czar a craint que les expéditeurs français ne prissent la route des Etats-Unis, et pour faciliter l'écoulement des grains russes, il a cru devoir rendre à la France une partie du numéraire qui en était sorti. Il n'a donc été guidé que par l'intérêt de son pays.

" On se demande maintenant quelle sera l'issue de cette opération. L'empereur de Russie n'a pas du tout l'intention de conserver longtemps les rentes françaises, et comme la nouvelle de la transaction a fait monter hier les cours à 1 franc au-dessus de son taux d'achat, il est possible qu'il en ait déjà revendu une partie. Comme le cours d'achat est de 115 75 sur le 5 pour cent, et de 77 95 sur le 3 pour cent, du moment où les cours resteront au-dessus de ces prix, il vendra des rentes, et il s'arrêtera à ces limites, et du moment où les achats de blé seront terminés en Russie, il viendra présenter à la banque 50 millions de billets pour lesquels il demandera du numéraire.

— Voici quelques nouveaux détails sur la transaction de la banque avec l'empereur de Russie. La commission, qui a d'abord traité l'affaire, se composait de quatre membres : MM. J. Lefebvre, Pillet-Will, Hottinguer et Odier. La banque a livré au gouvernement russe 2 millions de rentes 5 p. 0/0 et 145,000 fr. de rentes 3 p. 0/0, et elle recevra pour le montant que ces sommes représentent, à l'échéance, des traites de 35 à 90 jours. La banque a adopté ce mode de paiement, parce qu'en ce moment, et dans l'état actuel des changes, les importations d'espèces lui seraient onéreuses.

Au cours moyen de 115 75, les 2 millions de 5 p. 0/0 donnent un capital de 46 millions, et au cours de 77 95, les 145,000 fr. de 3 p. 0/0 donnent un capital de 3,767,553 fr.

La somme totale à percevoir par la banque serait donc de 49,767,553 fr., au lieu de 50 millions. Le solde de 232,417 fr. est sans doute affecté à des commissions et à des courtages.

— Il paraît, ajoute un journal du 28 mars, que l'arrangement de la banque de France avec le trésor impérial de Russie n'est pas encore complètement terminé ; il a été conclu sous condition, et il ne sera définitif que lorsque M. Vernes, sous-gouverneur de la banque, aura obtenu la ratification du gouvernement russe. Or, cette ratification pourrait donner lieu à des objections. Voici ce qu'on dit à ce sujet :

L'offre d'un achat de rentes par la Russie a été d'abord faite par M. de Kisseleff à M. Guizot. Dans sa dépêche, qui n'a pas été montrée en entier à M. Guizot, M. de Nesselrode disait au chargé d'affaires que l'empereur lui ordonnait de soumettre sa proposition à l'acceptation du gouvernement français. Cette proposition, pleine de bienveillance pour la banque et pour le pays, contenait toutefois l'injonction de stipuler que c'était pour venir en aide à la banque, dans ses embarras, que l'empereur voulait bien lui acheter des rentes. L'offre a bien été acceptée, mais la formule prescrite par l'empereur n'a pu l'être. L'arrangement subsiste, mais les termes n'en sont pas arrêtés. C'est pour faire accepter une rédaction moins blessante pour la banque que M. Vernes est parti pour Saint-Pétersbourg. Réussira-t-il dans sa négociation ? On l'espère ; mais s'il échoue, qu'adviendra-t-il ? Il serait singulier que l'empereur se refusât à tout accommodement, et persistât à rendre service alors qu'il fait une bonne opération. En ce cas, l'affaire dont on a fait tant de bruit serait comme non avenue.

Faits divers.

—Mlle Mars, l'illustre artiste, le type le plus parfait de la comédie française, est morte le 20 mars à Paris ; elle était âgée de 68 ans et trois mois. Son convoi qui a eu lieu le 25 était suivi par plus de 3,000 personnes.

— Le général Drouot est mort le 24 mars à Nancy. C'était lui que Napoléon avait surnommé le Sage de la grande armée.

Le général Drouot a fait un testament dans lequel il demande que ses obsèques se fassent sans pompe, qu'aucun honneur militaire ne lui soit rendu, et qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe. Il témoigne le désir que ses restes soient inhumés dans le cimetière commun, avec ceux de son père et de sa mère, autrefois boulangers à Nancy. Il demande que la même fosse les renferme, que la même pierre les recouvre, et qu'après leurs noms on écrive sur cette pierre funéraire celui de leur fils. Antoine Drouot, général d'artillerie, né à Nancy le 11 janvier 1774, mort le........

— O'Connell est arrivé à Paris le 24 dans la soirée ; il n'y est resté que cinq jours. Il est reparti le 29 par le convoi d'Orléans pour continuer sa route vers l'Italie. Il était accompagné de son plus jeune fils, B. O'Connell, et du révérend docteur Miley, son chapelain. Au moment où il quittait son hôtel, il y avait plus de deux à trois cents personnes réunies pour le voir partir. Un grand nombre de visiteurs sont arrivés à son hôtel, rue Rivoli, jusqu'au dernier moment ; mais il était trop fatigué pour les recevoir ; il n'a vu que M. Berryer, dont il n'a pu résister, a-t-il dit, à presser la main dans la sienne. La visite n'a duré qu'un instant. M. Berryer lui a dit : " Je viens vous exprimer mon profond respect et toute mon admiration." M. O'Connell lui a secoué la main et lui a exprimé son regret de ce que l'état de sa santé ne lui permettait pas de s'entretenir avec lui.

— Depuis que Lolla-Montès est devenue en quelque sorte un personnage historique, plusieurs journaux français ou étrangers se sont attachés à broder le roman déjà passablement accidenté de sa vie ; une feuille hebdomadaire de Londres, l'*Atlas*, rectifie en ces termes quelques-unes de ces biographies inexactes :

" Le nom de Lolla-Montès n'est qu'un nom de théâtre. Celle qui le porte n'est pas une Espagnole, mais, comme on l'a déjà dit, une belle Irlandaise. Un journal de province (*Country Paper*) a prétendu qu'elle était née en Irlande, mais d'une bonne famille espagnole. C'est une erreur ; il n'y a pas une seule goutte de ce sang méridional dans ses veines ; elle est la fille du colonel Craigie, gentilhomme écossais, marié à une Irlandaise qui a transmis sa grande beauté en héritage à sa fille. Le même journal de province prétend que Lolla, enlevée par un Irlandais, fut abandonnée par lui à Dublin, et que cet abandon fut le commencement de son odyssée ; il n'en est rien non plus. Lolla épousa au contraire un homme, M. James, placé dans une situation très respectable aux Indes. Sa position sociale dans ce pays la fit admettre dans la plus haute société, et à la table même du gouverneur général lord Auckland. M. James mourut malheureusement, et sa jeune veuve resta à peu près sans ressources ; elle revint en Angleterre, embrassa la carrière du théâtre et parut à l'Opéra Italien comme danseuse. La *lionnerie* reconnut en elle une ancienne connaissance sous son nom espagnol d'emprunt. Ce fut assez pour ruiner à Londres son avenir d'artiste ; une fois reconnue, elle fut obligée de s'éloigner. Elle passa sur le continent, échoua à Paris sur un théâtre, réussit sur un autre, se promena de ville en ville, la réputation de l'artiste s'augmentant en raison directe des conquêtes de la femme. Enfin, elle arriva à Munich, et là, comme sa biographie s'élevant désormais de plusieurs étages, ne manquera pas de le constater, elle réussit à *contracter un engagement* qui éclipsa de beaucoup tous les succès de ses camarades dans la même spécialité."

— Depuis l'arrivée de la reine Christine à Paris, elle a eu de nombreuses conférences avec le ministre des finances et avec plusieurs régens de la banque de France, et depuis hier, le bruit s'est accrédité que la reine Christine avait suivi l'exemple donné par l'empereur de Russie, et qu'elle avait offert d'acheter des inscriptions de rentes françaises pour un capital de 8 millions. On ajoute même que le cours moyen de [illegible] sans doute une grande influence sur les variations de la bourse.

— L'opération de la banque de France et de l'empereur de Russie a produit une profonde sensation à Francfort, et elle y a déterminé une forte hausse sur les fonds publics.

— On lit dans la *Semaine* :

" On assure que M. le prince de Joinville vient d'adresser à son auguste père un rapport foudroyant sur l'administration de la marine, et que son Altesse Royale accuse, en termes très durs, l'incurie coupable de son chef hiérarchique, le baron de Mackau, à qui il reproche, sans ménagemens, l'état de désordre dans lequel se trouveraient les arsenaux et l'escadre de Toulon."

—Le pape vient de créer un nouvel ordre de chevalerie, sous le titre de *Ordre du Mérite*. Des individus de toutes les religions pourront en être nommés membres. Ses insignes consisteront dans une étoile avec cet exergue : *Virtute et Merito*. Au nombre des personnes comprises sur la première liste, on cite le roi Louis-Philippe, M. Guizot, M. Thiers, M. le comte Rossi, M. de Lamartine, M. J. Arago, M. O'Connell, M. de Humboldt, M. Peel, M. Meyerbeer, etc.

—On écrit de Munich que le nonce du pape a fait connaître son intention de demander son rappel par suite du scandale produit par Lolla-Montès.

—Le *Constitutionnel* annonce, le 24 au matin, que ce n'est pas quelques jours seulement avant sa mort, mais bien il y a deux ans, que M. Martin (du Nord) a été fait comte. Nous croyons savoir que la collation de ce titre nobiliaire remonte plus haut encore.

Voici, d'un autre côté, ce que nous lisons dans le *National* :

Une bonne nouvelle ! M. le comte de Salvandy est duc !... *duc de Chante-Merle !* C'est le nom d'une propriété qu'il a quelque part. Il paraît que le conseil des ministres a fait récemment une fournée de barons, comtes et autres marquis. Mais on ne veut pas que la chose s'ébruite. Nous nous conformons à ce désir ; toutefois, nous n'avons pu résister à saluer le premier notre excellent ami M. Narcisse de Salvandy pour la gloire nouvelle qu'il vient d'acquérir : *duc de Chante-Merle !* Rien que ça !"

—Le *Moniteur* assure que les bruits répandus par quelques journaux sur M. de Salvandy sont dénués de tout fondement. Il ne paraît qu'après réflexion M. le ministre de l'instruction publique se soit résigné à renier comte, au lieu d'échanger ce titre modeste contre celui de duc de *Chante-Merle*. Mais si la nouvelle démentie par le *Moniteur* est tout-à-fait *controuvée*, les amis et même les collègues de M. le comte de Salvandy ne sont pas seulement indiscrets comme nous l'avions supposé ; c'est en effet par eux que cette nouvelle a été accréditée. Tel se complaît au titre d'*excellence* qui ne veut pas que son voisin prenne le titre de duc. Quant au public, dont on se plaint, n'a-t-il pas le droit de *rire* !

— On racontait le 24 mars à la chambre un fait qui a semblé causer quelque surprise. Les voitures de la cour n'étaient pas rendues la veille au soir à la gare du chemin de fer, lorsque le roi y est arrivé, venant de Corbeil. S. M. est montée dans la voiture du préfet de police et s'est rendue aux Tuileries sans escorte ; c'est la première fois, depuis bien longtemps, que Louis-Philippe a traversé Paris sans escorte.

— M. le duc de Glucksberg vient d'être nommé ministre plénipotentiaire à Madrid, en dépit de l'opposition qu'avait faite à ce choix M. le comte Bresson. Cette nomination a eu lieu sur les instances réitérées de la reine Christine et d'après l'avis de M. Isturitz. M. le duc de Glucksberg n'a pas trente ans ; il est fils de M. De Cazes.

— M. le prince Jules de Polignac, ancien président du conseil des ministres sous la restauration, et signataire des fameuses ordonnances, est mort dans la nuit du 30 mars, à Saint-Germain, où il était retiré depuis deux ans. M. de Polignac a succombé aux suites d'une attaque de goutte. Il était âgé de soixante-six ans.

— Les *conservateurs dissidens*, au nombre de quarante-trois, constituent décidément un parti nouveau, distinct et séparé de la phalange conduite par M. Duchatel. Leur lieu de réunion est chez M. de Castellane. Plusieurs assemblées ont déjà été tenues. Dans la dernière, les honorables membres ont décidé à l'unanimité que, si M. Guizot n'exécutait pas son programme de Saint-Pierre-sur-Dive, s'il n'accordait pas l'adjonction des capacités, la réforme postale, le dégrèvement du sel, etc., leur rupture avec le ministère deviendrait définitive, et, ils se joindraient à la fraction de l'opposition qui leur inspirerait le plus de confiance.

Courrier français.

— Mme Stolz quitte l'Académie royale de musique. Elle ne restera pas à l'Opéra que le temps nécessaire à son remplacement.

— Les deux premiers volumes de l'*Histoire des Girondins* de M. de Lamartine ont été mis en vente le 18 mars. L'empressement du public à se procurer ce bel ouvrage a été extrême ; la foule se précipitait chez l'éditeur, et six mille exemplaires ont été enlevés en deux jours. On a été obligé de porter le tirage à 12,000. " Cet ouvrage, dit un journal, occupe au plus haut degré l'attention publique. Tout le monde rend justice à l'admirable mise en scène du drame immense que chacun croyait connaître, et qui, sous la plume de l'illustre historien, apparaît comme une révélation inattendue."

— L'ouverture du chemin de fer de Paris au Havre a eu lieu le 20 mars. Parti le matin à sept heures de la gare de la rue Saint-Lazare, le convoi était de retour à onze heures et demie, après avoir fait un trajet de près de 190 lieues et un séjour de quatre heures au Havre.

—On dit que M. Dupin aîné a eu avec le nouveau garde-des-sceaux, M. Hebert, une altercation assez vive, au sujet du remplacement de M. Delangle comme avocat général à la cour de cassation. M. Hebert, d'après la décision du cabinet, voulait nommer un député bien pensant, et M. Dupin demandait que la nomination eût lieu hiérarchiquement.

Il paraît à peu près certain que M. le comte Bresson et M. le comte de Saint-Aulaire ne retourneront plus à leur poste. On assure que M. de Barante ira remplacer M. de Saint-Aulaire à Londres, et aura lui-même pour successeur à St. Petersbourg, M. le comte Bresson qui, depuis long temps, ambitionne l'ambassade de Russie.

—On lit dans le *Moniteur* du 31 mars :

"La plupart des journaux annoncent, d'après une feuille de l'île Maurice, que l'établissement français de Nossi-Bé a dû être évacué en décembre dernier, d'après les ordres du gouvernement, et ils critiquent cette mesure, tout en signalant comme réelle la cause d'insalubrité à laquelle on l'attribue.

"Aucun ordre tendant à l'évacuation de l'île de Nossi-Bé n'a été adressé aux autorités de Bourbon et de Mayotte, dont la correspondance récente signale, au contraire, ce petit établissement comme offrant dans les circonstances actuelles, un surcroît d'utilité, par les moyens qu'il donne de réunir des troupeaux pour la consommation de Bourbon.

"Quant à la salubrité de Nossi-Bé, voici ce que porte une lettre de M. le chef de bataillon Passot, du 27 octobre 1846 : "Le plateau d'Hellville s'assainit ; la petite garnison de cette île, après y avoir fait une station d'une année, retourne à Bourbon, sans avoir perdu un seul homme sur 53.

ESPAGNE.

La reine d'Espagne a mieux aimé se plier à la volonté de ses ministres que d'exposer le pays aux embarras et aux complications qu'aurait provoquées à coup sûr la formation d'un nouveau cabinet. Le général Pavia a été nommé capitaine-général de la Catalogne, et le général Concha est désigné pour la capitainerie générale de la Nlle-Castille et le commandement de l'armée d'observation sur les frontières du Portugal.

— Le général Serrano qui avait reçu l'ordre de se rendre dans la Navarre pour y faire l'inspection des troupes et de quitter Madrid pour se rendre à son poste, a refusé d'obéir. Cet acte d'insubordination a décidé le ministère à le poursuivre.

— Le congrès espagnol a approuvé, à la majorité de 144 voix contre 60, la proposition suivante, signée par MM. Martinez de la Rosa, Gonzalez Bravo et cinq autres membres du parti modéré :

" Nous demandons au congrès de vouloir bien déclarer qu'il approuve les principes politiques du ministère actuel et qu'il continuera à lui donner son appui tant qu'il conservera la confiance de la couronne."

Le ministère qui est, comme on le voit, assuré d'une majorité au congrès, ne passe point pour solide : il est tout à fait antipathique à la reine, et sa chute ne surprendrait personne.

—On lit dans un journal du 1er avril :

"On assure qu'il est arrivé aujourd'hui, à l'ambassade d'Espagne, des rapports forts inquiétans sur les dispositions des Montémolinistes dans les provinces frontières de la France. Ces rapports, expédiés par les consuls espagnols de Bayonne et de Perpignan, s'accorderaient à dire que la prise d'armes générale ne tardera pas à y avoir lieu au cri de : *Viva Carlos VI y la constitucion !* Les nouvelles de Madrid sont d'ailleurs du même genre, et ce n'est pas seulement en Navarre, Catalogne et Biscaye que l'on s'attend à un soulèvement. L'échauffourée de Tolède a fait mettre la main sur des documens qui prouvent que le plan d'insurrection embrasse la presque totalité de l'Espagne.

Italie.

L'Italie est toujours agitée. La Toscane surtout est en fermentation. On lit dans le *Siècle* du 31 mars :

"Le bruit d'une intervention autrichienne en Toscane est plus accrédité que jamais ; seulement on assure que l'intervention aura lieu par mer : deux mille Autrichiens seront transportés à l'île d'Elbe, qui appartient au duché, et d'où l'on pourra les faire venir au premier besoin sur le continent. Notre correspondant pose ici cette question : "La France et la Sardaigne ne s'opposeront-elles pas à cette occupation ?" Nous croyons pouvoir répondre que M. Guizot ne fera rien ou fera un discours. En attendant, les esprits sont inquiets, agités en Piémont, en Toscane et dans les Etats romains. On craint que, livré à ses propres forces, Pie IX ne puisse plus long-temps résister à l'Autriche.

Dr. CHARLES DELERY, D. M. P.
Encoignure Bourbon et St. Pierre.
30av—1m

Café- à vendre.
LE sera vendu [illegible] "Café Mississippi," [illegible]

SUCRE HAVANE [illegible]
L. CANTIN.
66, Gravier.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 30 avril 1847.

COTON—Arrivé depuis ces trois derniers jours de de Louisiane et Mississippi 2,609 balles; Tennessee et North Alabama 18,40; Arkansas 264; Floride, 404; Mobile, 89; Texas, 40; en tout 3,307 balles.—Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 2,100 balles; New-York, 204; Philadelphie, 125; en tout 2,429 balles, ce qui fait une reduction au stock de [illegible] balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouve, sur navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 211,787 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Sept 1er. Stock en mains....		6,540
Arrivé durant les trois jours,	3,307	
Arrivé antérieurement......	671,378	
		676,978
		683,518
Expédié durant les trois jours,....	2,429	
Expédié antérieurement....	469,302	
		471,731
		211,787

Le marché au coton était très actif mercredi dernier, les ventes s'élevèrent ce jour-là à 8,000 balles à une hausse de ¼ c; cette hausse a été occasionnée par la présomption de l'arrivée des nouvelles d'Europe d'un caractère favorable. Hier, le marché était calme, mais ferme en même temps ; les transactions ne dépassèrent pas 1,500 balles. Il y avait aujourd'hui plus de dispositions à opérer, mais comme la correspondance n'est pas entièrement arrivée, les transactions ont été bornées à 400 balles, le marché à sa clôture étant ferme à nos cours ci-bas:

VENTES—541 balles à 10; 153 à 11¼; 100 à 10¾; 100 à 10½; 174 à 10¼; 119 à 10½; 100 à 10 et 10¼; 450 à 10¾; 212 à 10⅝; 375 à 27 à 10¼; 90 à 10; 130 à 12; 86 10⅝; 30 à 9¼; 347 à 10¼; 300 à 10¼; 250 à —; 1,395 à 10; 100 à —; 400 à 10⅝ et 11; 100 à 10¼; 354 à 10¼; 200 à 10; 145 à 11¼; 315 à 10¼; 100 à 10 cents par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior	9	@ 9½
Ordinary	10	@ 10¼
Middling	10¼	@ 10¾
Good Middling	11	@ —
Middling Fair	11¼	@ 11½
Fair	11¾	@ 12¼
Good Fair	12¼	@ —
Good and Fine	13	@

Tennessee et North Alabama.
Average list.

Good	00	@ 00
Common	00	@ 00
Extremes prices	00	@ 00

TABAC—Arrivé durant ces trois derniers jours 710 boucauts—expédié dans le même temps, pour New York 72 boucauts.—Stock en entrepôt et sur navires non expédiés 12,212 boucauts

ETAT DU TABAC.

1846 Sept 1er. Stock en main......		17,040
Arrivé durant les trois jours...	716	
Arrivé antérieurement......	16,618	
		17,334
		34,374
Expédié durant les trois jours..	72	
Expédié antérieurement.....	22,090	
		22,162
		12,212

Le marché au tabac n'a pas été très animé depuis notre dernière revue, bien que les arrivages aient été considérables, offrant ainsi aux acheteurs un stock sur lequel on peut faire meilleur choix. Les transactions pendant ces trois derniers jours se sont élevées à 500 boucauts. Les prix sont bien soutenus, nous répétons nos anciens cours, savoir : Inferieur 1¾ à 2¼, commun 2¼ à 3, fair 3¾ à 4, fin 4½ à 5, choix 5¼ à 6¼, capes de cigares 2½ à 12 cents la livre.

SUCRE—Nous n'avons à citer aucun changement à annoncer depuis notre dernier rapport. Le marché a montré moins d'activité, 250 boucauts seulement ayant changé de mains pendant ces trois derniers jours, principalement pour l'Ouest. Les prix sont les mêmes que par notre dernière revue, soit inférieur, 5 à 6c., ordinaire, 6¼ à 6¾, bon, 6¾ à 6⅞, bien fin, 7 à 7¼, de choix par petits lots, 7½ à 7¾.

SUCRE HAVANE.—L'approvisionnement est très abondant et la demande est limitée. Le stock en est estimé à 3000 caisses. Un lot de 56 boucauts de sucre brut de Cuba, arrivé récemment, est tenu à 6 c. par livre.

MELASSES—Les transactions en sont très limitées et bornées aux besoins du détail, aux prix de 29 à 30 c. par gallon, pour de bonne qualité. Des lots inférieurs se vendent 26 à 27 c. par gallon. Il n'y a pas eu de vente sur habitation.

FARINE—Le marché depuis notre dernière revue a été très calme par suite des nouvelles venues d'Europe. La faiblesse du stock a empêché la baisse de la farine. Les ventes pendant ces trois derniers jours se sont élevées à 12,000 barils au prix de $6 75 à $6 80 pour l'Ohio et l'Illinois, St-Louis [illegible].

GRAINS—Le marché au mais a subi l'influence que devaient exercer naturellement les nouvelles défavorables venues d'Angleterre, les prix ont de suite baissé de 10 à 15 c. par boisseau. Le marché est incertain. Environ 40,000 boisseaux ont changé de mains de 50 à 65 c. par boisseau, avec quelques petits lots de mais jaune de choix à 70 c. Blé. Quelques ventes de [illegible] à $1 25 par boisseau. Avoine. Se vendent 45 à 47 c. par boisseau. Haricots $3 00 à $3 [illegible] par boisseau.

WHISKEY—Le marché est calme; les ventes sont bornées à de petits lots de 21 ½ à 22 c. par gallon pour le rectifié.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions conserve son attitude ferme. Il y a bonne demande.—Porc. La hausse que nous avons déjà mentionnée s'est maintenue, et nous notons des ventes considérables à $16 00 pour le mess. Prime $12 50 à $12 75. Porc en grenier 6 à 6 ½ c.—Bœuf. Les transactions sont modérées aux cours suivants : soit, mess, $13 50 à $14 00. Prime $11 00 à $11 50.—Graisse. Se vend rondement de 8 à 8½ par liv.—Bacon. Bonne demande aux anciens prix, soit plats côtes 8¼ à 9 c., épaules, 5½ à 5¾ c., jambons 7¾ à 11 c. par liv.; le beurre se vend de 15 à 16 c. la liv., et le fromage 12½ à 14 c. par liv.

CHANGE—Le change sur l'étranger a de nouveau baissé. Nous cotons maintenant Sterling 6½ à 5¾ pour cent de prime, francs 5f 40 à 5f 45. New York à 60 jours 1½ à 1¾ pour cent d'escompte ; à vue pair à ¼ pour cent d'escompte.

FRET—Coton pour Liverpool 9/16 à 5/8 d., ce qui est une amélioration.—Mais, 2½ d., do pour l'Irlande 2? d.

COMMERCIAL D'EUROPE.

Havre.—Ventes du 31 mars : — 400 balles coton Nouvelle Orléans, à livrer en mai, base d'ordinaire, 91 fr.; 200 balles do à livrer en juin, base d'ordinaire, 90 fr.; 16 balles do disponibles, 93 f.; 23 balles, do 92 fr.; 27 balles do 90 fr.; 15 balles do 89 f. 50 c.; 60 balles do 88 f.; 14 balles do 88 f.; 21 balles do 86 f.; 35 balles Mobile, disponibles, 86 f. 50 c.; 65 balles Nlle-Orleans do 106 f.; 71 balles do 89 f. 50 c.; 82 balles do 88 f.; 50 balles Mobile 87 f.; 800 Pérou 89 à 90 f. Total, 1,939 balles.

Farines—500 barils Nlle Orleans, disponibles, 50 f.; 500 barils do liv. fin avril, 48 fr.

Ventes du jeudi 1er avril, au matin.

7 balles coton Mobile, 89 f. 27 balles Georgie, 86 f.; 81 balles Georgie L. B. 260 à 265 f.; 148 balles Fernambouc 120 à 123 f.; 36 balles Bahia 115 f. 50 c.; 226 balles Haiti 85 à 95 f. Total, 535 balles.

400 barils farine Genesee, disp. 50 f.; 1,500 do Nlle-Orléans, liv. fin avril, 48 f.; 300 do do liv. fin mai, 47 f.; 500 do do liv. avril, 48 f.; 1,000 do do avril et mai 48 f. 50 c.

1er avril—Nous n'avons que des affaires très calmes en cotons ; ce matin il ne se fait absolument rien.

Les nouvelles de l'intérieur sont toujours très décourageantes et empêchent la consommation de revenir au marché.

Les nouvelles de Liverpool que nous recevons ce matin, du 30 mars, sont cependant toujours assez encourageantes ; on a encore traité sur cette place, ce jour, 6,000 balles, dont 3,000 par spéculation, à prix fermes.

Les farines restent dans la même position, sans beaucoup de demande ; mais cependant les prix se maintiennent autour de 50 f. le baril pour la marchandise disponible ; 5 à 600 barils se sont payés à ce prix. En outre, on a fait 3,000 barils de Nlle-Orléans, à livrer en avril et mai, de 48 à 48 f. 50 c.

Coton—Stock au 1er janvier, 25,500 balles ; Arrivages en trois mois, 79,651 balles ; ventes en trois mois 51,351 balles ; stock au 31 mars, 55,000 balles.

Liverpool—Coton—Pendant la semaine terminée le 26 mars, la spéculation a pris 9,300 balles ; les ventes se sont élevées au total de 38,840 balles.

Pour la semaine terminée le 1er avril, la filature a beaucoup acheté dans les premiers jours, de fortes ventes ont été faites à une hausse de 1/8 d. sur les cotons américains. Les détenteurs s'étant montrés plus empressés de vendre les deux derniers jours, le marché en a souffert et la hausse n'a pu tenir. La spéculation a pris 400 balles coton américain ; l'exportation, 2,500. Les ventes de la semaine se sont élevées au total de 30,800 balles.

2 avril—Le marché est plat ; les ventes du jour sont d'environ 3,000 balles, dont 300 Surat 4 1/4 à 4 3/4 d.; 50 Egyptien, 7 1/4 à 8 d.; 100 Maranham, 7 1/4 d.; le reste américain de 6 1/4 à 7 1/2 d. Le cours du coton Nlle-Orléans, fair, est de 6 7/8 à 7 1/8 d. la livre.

FIN DE MARTIN.

LA 16ème livraison contenant la fin de Martin l'Enfant Trouvé, par E. Sue ; vient d'être reçue par le soussigné, où elle est en vente.
Vve. HEBERT,
1er mai 149, rue de Chartres

LE soussigné A. Brenckman, élève de M. de Beaumont, artificier de S. M. le roi des Belges, a l'honneur d'annoncer au public qu'il est à même d'entreprendre la confection et l'exécution de toutes espèces de pièces d'artifices, tant pour fêtes publiques que pour fêtes particulières. Il se transportera dans la contrée sur demande.
A. BRENCKMAN, rue Ste-Anne,
1mai—1m encoig. Condé, à la fabrique de Cartons

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.
99 balles papier Florette.
15 caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt par
BERTRAND & [illegible],
30av Encoignure Royale & Bienville.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker, California et James Perkins, de Bordeaux :
30 barriques vin Montferrand, 31 de Médoc, [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Barque St-Mary, Brown, pour la Havane.
Douce David, Kinney, pour Cork.
Brick Henry, Cole, pr Brazos Santiago.
Patapsco, Burnham, pr Charleston.
P Soulé, Thompson, pr la Havane.
Adams Gray, Collins, pr la Havane.
Goelette Conard, Strum, pr la Havane.
Anita, Stevens, pour la Havane.
Marmion West, pr Apalachicola.
Oralitude, Daly, pr Brazos Santiago.
Steamers Caroline, Hadlock, pr Cincinnati.
Alliquippa, Hale, pour St-Louis.

ARRIVÉS.

Navire Tamaron, ——, de Vera-Cruz.
transport des E U, American, Levy, Vera-Cruz.
Henry, Baker, de Vera-Cruz.
A vapeur [illegible], de Vera-Cruz.
Brick [illegible], de Vera-Cruz.
Perfect, Godfrey, de Tampico.
Goelette [illegible], ——, de Vera-Cruz.
Fidelia, Turner, de Vera-Cruz.
[illegible] E. Sayre, Jones, de Vera-Cruz.
Andrew Jackson, ——, de Vera-Cruz.
William et Elizabeth, ——, du Brazos.
Invincible, Jones, de Vera-Cruz.
Steamers [illegible], Kimball, des Attakapas.
Eclipse, Donald, de St-Louis.
Natchez, Leathers, du Grand Golfe.
Warrior, Keeling, de Camden.
Pride of the West, Chambers, de St-Louis.
Latona, Fowler, du Port Caddo.
Wyandott, Moore, de Cincinnati.
Music, Guthrie, de Lockport.
Radora, Cochran, de St Louis.

MEMORANDA.

Le 24 du courant, à douze milles de distance de Vera-Cruz, le navire transport des Etats-Unis American a rencontré le brick Lincoln, parti la Nouvelle Orléans pour Vera Cruz.

Havre, 23 mars—Arrivés Constantinople, Sampson, et Joseph Kreist, de la Nouvelle-Orléans, le 24. Espindola, Barstow, do, le 26, Austerlitz, Ulrick, do.

LISTE DES NAVIRES
Expédiés, partis et en charge pour la NOrléans

HAVRE.

Navire John Cadmus, Cammet ...... parti le 12 fev
Navire Fortitude, Libby ...... parti le 24 fev
Navire Hartley, Lord ...... parti le 25 fev
Navire Lorena, Conway ...... parti le 7 mars
Navire Vesta, [illegible] ...... parti le 17 mars
Navire Jas Titcomb, Thompson ...... parti le 19 mars
Navire Pactolus, Harding ...... parti le 1er mars
Navire South-Carolina, Owen ...... parti le 18 mars
Navire Ann, Henderson ...... parti le 25 mars
Navire Michigan, Mason ...... parti le 26 mars
Navire [illegible], —— ...... parti le 28 mars
Navire Wm H Wharton, Martin ...... parti le 31 mars
Navire Constantine, —— ...... partant le 10 avril
Navire [illegible], —— ...... partant le 31 mars
Navire [illegible], Cook ...... parti le 25 mars
Navire Espindola, —— ...... partant le 10 avril
Navire New-England, Robinson ...... partant le 12 avril

BORDEAUX

Navire Edouard, —— ...... partant le 20 jan
Navire Ferriere, —— ...... partant le 31 mars
Navire Ohio, [illegible] ...... parti le 4 fev
Navire [illegible] ...... partant le 15 avril

MARSEILLE.

Barque Providence, Vinson ...... parti le 26 mars
Navire Mozart, Lewis ...... parti le 5 mars

ANVERS

Navire Charlemagne, Fales ...... parti le 25 mars

Pour le reste, voir la partie anglaise

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.
DE LIVERPOOL.
Caledonia ...... le 20 avril ...... de Boston
Britannia ...... le 4 mai ...... le 16 mai
Sarah Sands ...... le 5 avril ...... le 1er juin

SOCIETE.—Les soussignés ont formé ce jour une société sous le commerce sous la raison de HENRY TETE & CO, pour l'entreprise de tous genres d'affaires en commission.
HENRY TETE.
1 mai—1m A. VERLOIN DE GRUY.

Bureau de Placement
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a transféré son bureau, rue Ste Anne, encoignure Condé, à côté du Cosmopolite Exchange. Il espère par ses soins et son exactitude mériter la confiance du public.
Les personnes qui auront des travaux de quelle nature que ce soit à faire exécuter, tels que—réparations et nettoyages de maisons, confections de toute espèce d'effets, d'habillements, lingerie, broderie, &c., peuvent s'adresser au bureau où leurs demandes seront remplies avec célérité, soins et au plus bas prix possible, toujours réglés à l'avance.
1mai—1m L. CATOIR.

MME MAUGEY née Dezeveaux, sage femme, reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les Dames de sa clientelle et le public en général, qu'à dater de ce jour, sa maison d'accouchement est actuellement rue Royale, No 240, entre Toulouse et St Louis. [illegible] Mme Maugey saigne, vaxine, et donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants.
1er mai—2m

TABAC à priser de toutes qualités tels que—A la rose, Maccaubas, Scott, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel Pharmacien, rue Tchoupitoulas et Natchez. 1mai

TROUSSETTES de Campagne, seringues de chirurgien, trusses, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouse, trocars, mortificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans haute &c. &c., maintenant dans le port, à vendre par
H. BONNABEL, Pharmacien.
1mai Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

A VENDRE, en débarquement du brick California, venant de Bordeaux :
4 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1 et 2,
10 barils par 20 gallons Cognac,
16 caisses de 12 bles cerises à l'eau de vie, par
NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale.

HUILE Plagniol et Marcelin Sue—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi-bles, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale.

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis, de New-York, un grand assortiment de graines pour les semailles de printemps, betteraves, haricots, choux, carottes, laitues, persil, navets, etc.
1 mai W. DINN, 11 Commune

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, [illegible] pour haies. Les épines de ce bois sont [illegible] le bétail ne peut le traverser. En trois ans, la haie est très fournie. W. DINN,
1 mai 11 Commune

SANGSUES Hongroises de choix, en débarquement et à vendre en gros par
H BONNABEL,
1 mai Pharmacien rue Tchoupitoulas

WHISKEY—150 barils, rectifié, à vendre par
1mai W. H. SIMMONS, 44, Poydras

CONDUIT aux épaves de la rue Baronne, 2me municipalité :
Un cheval bai, d'environ 14 mains de haut, crinière taillée, la queue longue, ferré des pieds de devant, les jambes de devant rouées, une marque sur sa cuisse gauche ressemblant à un P.
Le propriétaire du dit cheval est requis de le retirer, faute de quoi il sera vendu le 15 mai, par R. Kerrison, encanteur, conformément à la loi.
1 mai—Mai10 J. L. WINTER, gardien.

CONDUITS à la police de prison, 2me municipalité :
Georges, griffe, âgé d'environ 38 ans, taille 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M. Turner.
Aussi, Charley mulâtre, âgé d'environ 8 ans, taille de 3 pieds 3 pouces, se disant appartenir à M. Scott.
Aussi, Lewis, nègre, âgé d'environ 12 ans, taille de 3 pieds 10 pouces et demi, se disant appartenir à M. John.
Aussi, Henry Myers, mulâtre, âgé d'environ 22 ans, taille 5 pieds 10 pouces, se disant appartenir à M. Philip Patrick, de Charleston, S.C.
Aussi, Aleck Gater, nègre, âgé d'environ 23 ans, taille 5 pieds 4 pouces et demi, se disant appartenir à M. James Pierce, de Mobile (Alabama).
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs esclaves et de payer les frais. N. H. HACKETT,
1 mai—1m Gardien.

A VENDRE une jolie propriété, située dans la première Municipalité, faubourg Treme, ayant 64 pieds environ face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Galvez et Miro ; il y a sur le dit lot de terre, une maison composée de deux grandes chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière, celle-ci est vitrée. Aussi cuisine, puits, four en briques.
Un autre lot de terre, ayant 40 pieds de face à la rue Miro, sur 120 pieds de profondeur, joignant le lot précédent par la profondeur.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou au No 238, rue Bourbon. 28 avril—15f

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, 50 barils vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
29 av 11 et 15, St Louis.

CIGARES HAVANE.—Un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par
J. M. CABALLERO,
28 av 32, Vieille Levée.

SUCRE—350 caisses blanc, jaune et brun, en magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
28 av 32, Vieille Levée

INDIGO—6 surons Guatimala, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
28 av 32, Vieille Levée.

COGNAC PELLEVOISIN.—10 demi pipes Cognac Pellevoisin, de bonne preuve.
20 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
28 av—1m 98, rue de la Douane.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux :—400 caisses vin rouge bon ord.; 300 caisses vin blanc, Barsac ; 20 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par D. LANATA,
28av 9, rue Jefferson.

COGNAC Pellevoisin—5 demi-pipes, 10 quart-pipes et 20 huitièmes cognac Pellevoisin de preuve, en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
28 avril—1m 98, rue de la Douane.

UNE caisse 48 chapeaux de soie de Paris, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
28 avril—1m 98, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Robert Parker, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
20 barriques vin rouge St-Estephe,
15 " " " St-Emilion,
20 " " " [illegible].
FERBOS,
28av Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux :
5 demi pipes [illegible] J. J. Dupuy, [illegible]

Bureau de l'inspecteur des poids et mesures.
PREMIERE MUNICIPALITE
AVIS.

LE soussigné, ayant été nommé par Son Excellence le Gouverneur I. Johnson, inspecteur des Poids et Mesures pour la 1re Municipalité, prévient messieurs les Marchands de ladite Municipalité, qui se servent de Poids, Galons, Aunes, Verges, etc., d'avoir à les faire inspecter, étalonner, marquer, etc., conformément à la loi.
Il saisit en même temps cette occasion pour leur faire savoir qu'il tient constamment en magasin les susdits articles, ainsi que toutes sortes de marchandises en fer-blanc, tôle, cuivre et zinc, qu'il vend à des prix très modérés.
JOSEPH DUBUC,
Inspecteur des Poids et Mesures.
Bureau et magasin, No 13, rue St Pierre.
31av—6f

Terres dans la paroisse Concordia.

SECTIONS fractionnelles, Nos 11, 12 et 13 dans le township No 4 Nord, rangée No 8, contenant ensemble 392 60|100 acres.
Sections fractionnelles, Nos 7, 8, 9 et 10 dans les mêmes township et rangée, contenant ensemble 676 23|100 acres.
Sections fractionnelles Nos 20 et 21, dans le township No 3 Nord, rangée No 8 Est, contenant ensemble 251 09|100 acres.
Section No 18, dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant 272 65|100 acres.
La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 1, 2 et 10, dans le township No 9 Nord, rangée No 9 Est, contenant ensemble 1,190 00|100 acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.
La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles, Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50, dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant par estimation 2,417 acres 56|100
La moitié Est du quartier Sud-Ouest de la section No 43 dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est, contenant 80 acres.
La moitié du quartier Nord-Ouest de la section No 44, dans le town-ship No 9 Nord, rangée No 10 Est, contenant 80 acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.
Les terres ci-dessus sont à vendre. On peut en voir le plan chez HEPBURN & TURPIN.
27 avril—1m 31 Vieille Levée.

LOUIS DUPIERRIS invite ses amis et connaissances qui désirent du terreau ou du fumier, de s'adresser chez MM. Maury frères forgerons, encoignure Bourgogne et Hopital.
DEPOT Rue Annette, entre Urquhart et Morales.
27av—1m

Nouveautés Litteraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT
149, rue de Chartres.

REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivants :
Grandville—Les Fleurs animées, 2 vol. reliés,
Sir Paul Robert—Causes politiques, 1 —
" Chansons " 1 —
Thiers—Révolution française, nouvelle édition, en 6 volumes, Ed. Charpentier,
Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire, édition illustrée et ordinaire,
Divers—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes,
Divers—Prisons de Paris,
Roquet et Musquet—Histoire d'Angleterre 2 vol.
Guerin—Navigateurs français,
Marins célèbres,
Weiss—Biographie universelle,
A. Tastu—Education maternelle,
E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera,
E. Bridault—Le Secret de Rome
Du Mersan—Chansons et rondes enfantines, 1 vol.
Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol. 27av

EN magasin et à vendre par le soussigné—110 barriques bergasse et bandole. 80 caisses muscat de Frontignan ; 30 do à l'eau-de-vie, poires, prunes, pêches et abricots. 60 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, Chauvet et Champion. 44 do curaçao grand et petit modèle. 150 do absinthe Vernin et Lecoultre, Sauvageol et Bruneton ; 40 caisses Kirchenwasser ; 30 do marasquino ; 200 paniers Champagne, différentes marques. 150 paniers porter 6 bouteilles, Guignolet ; 25 caisses prunes sèches ; 1 caisse pâtés truffes ; [illegible] 80 caisses câpres, cornichons, olives, anchois et sardines assorties ; 500 paniers anisette fine, surfine et superfine, Chauvet et Champion ; 20 paniers de 24 demi-bouteilles huile Plagniol ; 4 barils saucissons de Lyon ; 200 milliers bouchons, liège, demi lièges et pointus ; 450 dame-jeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.
NUMA LACOSTE,
28av 103, rue Royale.

EN débarquement du brick California, de Bordeaux :
2000 demi boîtes sardines à l'huile,
200 do Cèpes à l'huile,
100 douzaines chemises indienne, Mulhouse.
Convenables pour le marché du Mexique, et ayant droit au drawback," à vendre par
D. LANATA, 9, rue Jefferson
30av

Bottes, Souliers, Brodequins
—250 caisses en débarquement des navires Rubio et Joseph Baich, à vendre par
30 av R. G. HOBBS, No 12, Douane.

6 BALLES coutil fil, convenable pour les marchés du Mexique, à vendre à des prix très modérés, par CHARLES DUFOUR,
30 avril 11 rue Conti

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux : 100 barils vin blanc Haut Sauterne.
40 barriques vin St Julien, bon ordinaire.
N. DUBOUYT.
29 avril rue Toulouse No 13

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du James Perkins, venant de Bordeaux :
30 barriques vin rouge, 10 barils do.
20 demi barriques et barils vin blanc.
29 avril—15j G. M. LUCAS, 30 Bienville

SUCRE Havane—316 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29 av 31, Vieille Levée.

CAFE Havane—79 sacs café Havane, reçus par le St Mary, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
29 av 31, Vieille Levée

LAINE du Mexique—475 balles à vendre en magasin, par HEPBURN & TURPIN,
29 av 31, Vieille Levée.

MOUSSE—151 balles mousse noire, en [illegible], à vendre par HEPBURN & TURPIN,
29 av 31, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, régalia et millar, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29 av 31 Vieille Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—154 caisses, actuellement en débarquement des navires Charles Carroll et Rubio, et à vendre par G W DUNBAR,
29av 30, rue de la Douane

EN débarquement des navires Robert Parker & James Perkins, venant de Bordeaux et à vendre savoir :
84 barriques vin rouge Montferrand,
64 do do St Estephe.
45 1/2 do vin blanc Haut-Barsac.
50 caisses vin rouge supérieur Chateau Lafitte
50 do do en demi bouteilles Chat. Margaux.
50 do do blanc do Haut Barsac.
DUBUC H. Frères,
29av 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

FOIN—150 balles du Nord, en débarquement de la barque Tecumseh, à vendre par
J W STANTON,
29 av coin Magasins et Lafayette

KIRSCH—100 caisses véritable kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. PERRET,
29 avril 48, Bienville.

ABSYNTHE.—78 caisses véritable Absynthe Suisse, en débarquement du navire Emperor, du Havre, à vendre par F. PERRET,
29av 48, Bienville

GRAISSE EN FEUILLES—100 barils en débarquement du vapeur Gen. Worth, venant de St Louis, à vendre par D. LANATA,
29av 9, Jefferson,

SUCRE—1,850 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement des navires Luna, Salvadora, St-Mary et du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPER,
24 av 36, Vieille Levée

VINS en barriques.—560 barriques Montferrant, St-Emilion, St-Estephe Médoc, St-Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau d'Aligre, Chateau Balac, Chateau Lafitte et Chateau Léoville, à vendre par NUMA LACOSTE,
28av 103, rue Royale

VINS en demi barriques.—330 demi barriques St Emilion, St-Julien, Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, Sauternes, Barsac, Haut Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par
28av NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

VINAIGRE—20 tierçons vinaigre de vin blanc,
NUMA LACOSTE,
28av 103, rue Royale.

COGNAC—30 barils de 20 gallons cognac, A. Souffrou et E. Lomesny, à vendre par
28av NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

VINS en caisses—800 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St-Emilion, St-Julien, Medoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut-Barsac et Haut-Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
28av 103, rue Royale.

TABAC—120 balles tabac de Cuba, pour capes et tripes, en débarquement du brick Luna, à vendre par L. CANTIN.
28 avril 66, Gravier,

AVIS.—Les soussignés préviennent leurs amis et le public, qu'une personne attachée à leurs maisons, est sur le point de partir pour l'Angleterre, la France et l'Allemagne, dans le but de faire choix de belles marchandises, adaptées à leur genre de commerce. Tous les ordres qui leur seront confiés seront exécutés avec soin et goût à des conditions très raisonnables. HYDE & GOODRICH,
28av—12 115, Chartres.

CIGARES—Un assortiment complet de marques choisies, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
28av 32, Vieille Levée.

SUCRE—200 caisses Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
28av 32, Vieille Levée.

INDIGO—6 surons Guatimala, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
28av 32, Vieille Levée.

SUCRE—111 caisses sucre blanc et brun, en débarquement de la barque Catherine, venant de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO,
28av 32, Vieille Levée.

BLANCS de baleine—New-Bedford, assortis, à vendre par J W STANTON,
19av coin Magasins et Lafayette

SUCRE HAVANE—20 caisses blanc et jaune en débarquement du brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28av 26 Vieille Levée.

AUX MARCHANDS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
[illegible]

C. de Lusa, vs. Alexandre Legendre, alias Alexandre de Lotty Brand. — Dans la 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

$100 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation et l'incarcération du défendeur Alexandre Legendre, alias Alexandre vicomte de Lotty Brand, arrêté le 5 mars dernier sur un ordre lancé dans l'affaire ci-dessus.
Ledit Alexandre Legendre s'est évadé de la prison de paroisse dans la nuit du 27 courant, en coupant les barreaux de sa fenêtre et se laissant glisser dans la rue Treme. Au moment de fermer sa chambre le gardien l'avait visité et avait trouvé tout en parfait état. La corde et les scies dont il s'est servi ont dû lui être apportées par des personnes qui sont allées le visiter, ou envoyées par le moyen d'une ficelle. L'évadé est Français de naissance, et arrivé tout récemment dans ce pays, il ne parle que le français. Il est âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 7 ou 8 pouces, teint clair, yeux bleus, cheveux roussâtres, coupés très ras ; il est robuste, d'une forte carrure et pèse environ 170 livres. Il porte une épaisse moustache qu'il coupera probablement.
Bureau du Sherif, 28 avril 1847.
28av17 JOHN L. LEWIS, Sherif.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
27 Avril 1847.
A UNE élection tenue le 26 courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de cette compagnie, pour une année :
MESSIEURS
A. St-Martin, P. Poetz,
J. M. Lapeyre, J. T. de Egana,
L. Millaudon, J. P. M. Rouzan,
Geo. Urquhart, J. Kruttschnitt.
J. P. Benjamin,
A une assemblée spéciale de la direction, tenue ce jour, M. A. St Martin a été unanimement élu Président, et pendant son absence M. J. M. Lapeyre, président pro tem.
J. TUYES,
28av—et Secrétaire.

Association Consolidee des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1847.
LES actionnaires de cette institution sont par la présente invités d'avoir à se réunir au Bureau de la Banque, samedi, 22 mai prochain, de dix heures A M. à deux heures P. M., à l'effet d'élire trois directeurs, conformément à la troisième section d'un acte de la législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé : " Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des liens de l'Etat émis en faveur des banques hypothécaires.
H GALLY,
17 av—td Président du bureau des commissaires

TENUE DES LIVRES.
A. DELAYRE, professeur de tenue des livres au High School, informe respectueusement les chefs de famille et les jeunes gens qui se destinent au commerce qu'il ouvrira, le premier mai prochain, un cours de tenue des livres pratique et commercial, à son domicile, Passage de la Bourse, No 20.
Il donnera aussi des leçons particulières dans les familles.
Il se charge du règlement des liquidations et apurements de comptes. 19av—1m

PLANS D'ARPENTAGE.
Passage de la Bourse, No 20.
F. COUSIN, ancien arpenteur général de la Martinique, a l'honneur d'informer messieurs les propriétaires, les encanteurs et les notaires, qu'il se charge de l'exécution de tous plans de terrains et de propriétés à vendre.
Il se transportera aussi sur les habitations pour y exécuter toutes opérations d'arpentage, telles que levée de terrains, partage et bornage de propriétés, redressement de lignes, etc., en un mot tous les travaux qui concernent la profession d'arpenteur, dans laquelle une longue pratique lui a permis d'acquérir une grande expérience. 19 avril—1m

A VENDRE A L'AMIABLE—Une maison [illegible]
Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'encanteur. 27 avril—8

A LOUER—Deux petites chambres, à l'encoignure des rues St-Charles et Perdido, au-dessus du Café, branche de l'Exchange des Etats-Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y établir un bureau de Soda-Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 8mars

A Louer,
UNE MAISON HAUTE,
avec toutes commodités,
Située rue Bourbon,
Entre Ursulines et Hopital,
No 236.
Pour conditions, s'adresser sur les lieux
25 mars

A LOUER.—Une jolie maison à étage et [illegible] dans la partie supérieure de la [illegible] Municipalité, ayant tous les agréments possibles, pour une petite famille, savoir
Deux salons, quatre chambres à coucher, un office, cabinets, une bonne citerne, et l'hydrant dans la cour. Les meubles ou une partie des meubles seront vendus avec la maison si on le désire, à des prix modérés. On pourra en prendre possession le 1er mai prochain. S'adresser à
VANCE & LEPPER
30av—6 24, Bienville.

B & A. SOULIE, ont transporté leur bureau au No 84, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.
30av—et

Bouteilles, Vins, Vinaigres, Capsules pour Bouteilles à Vin.
A VENDRE par les soussignés les articles suivants [illegible] des navires J. Perkins, Robert Parker et California.—
301 caisses vin St. Julien,
95 do Médoc ordinaire
100 do Haut Sauterne.
25 barils Vinaigre blanc.
53 do vin Haut Sauterne.
10 caisses prunes de 12 flacons chaque pesant environ 6 1/2 liv.
75 paniers de 100 bouteilles.
70 milliers capsules, différentes grandeurs.
J. F. BERCIER,
30 av 54, Vieille Levée.

J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée, offrent en vente les articles suivants ayant droit au drawback :
975 caisses vin St Julien, capsules et étiquettes,
30 demi-pipes vin de Catalogne,
20 caisses prunes sèches, de 24 biscuits de 3 livres [illegible] pour le marché [illegible]
30av

Grand Rabais!
LIQUIDATION POSITIVE.
LES soussignés, partant prochainement pour l'Europe, offrent à vendre, à des prix excessivement réduits, leur grand stock de marchandises sèches, se composant de : Jaconats, batistes, d'Ecosse, lainages, organdies, barèges, bas anglais, toiles de toutes qualités, articles pour vêtements d'hommes, indiennes pour meubles, rouges, [illegible] et bleues, mousselines brochées pour rideaux et mousquetaires, grand assortiment d'autres articles.
Toutes les marchandises seront vendues pour du comptant [illegible] Encoignure Dumaine et Royale.
[illegible] Conti et Bourbon,
[illegible] Camp et Poydras.
L. VALLEE & Co.
Installations à vendre, magasin à louer.
Nota—Les [illegible] invitent les personnes à qui nous pourrions devoir, par compte ou par billets, à présenter leurs réclamations au plus tôt ; et nous prions [illegible] de vouloir bien [illegible] le plus tôt possible.
25av—

A VENDRE, presque neufs.
1 table de centre, acajou, dessus de marbre, $40
1 sofa en acajou, 55
18 chaises do, 72
1 Piano de Pleyel & Co, 250
S'adresser au No 198, rue St-Louis, près les Remparts, de neuf à dix heures du matin, et de quatre à cinq heures du soir, avant le 1er mai.
26 avril H NORTH

A VENDRE partie [illegible] en débarquement du navire Brunswick, du Havre.
10 meules fromage de Gruyère.
45 [illegible] pâte grasse.
FERBOS,
26 avril Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE en magasin, d'importations récentes, et à bas prix pour clore différentes consignations.
Vins rouges ordinaires et vieux en barriques et en demi barriques
do do do en caisses
Vin blanc en demi barriques et en caisses.
Anisette de Champion et marasquino.
Eau-de-vie vieille de 1re preuve.
Huile d'olive venant d'arriver, en bouteilles de 24 onces.
Champagne supérieur, du marquis de [illegible] et de [illegible], en grandes et en demi bouteilles, par
P JORDY,
21av No 10, rue Conti

AUX MARCHANTS SUCRIERS
REÇU tout récemment de Liverpool, une machine à souffler verticale, pour presser la canne, d'une bonne construction.
Aussi—Chaudières à sucre en fer fondu, de toutes les dimensions possibles, à vendre par
WYLIE & EGANA,
21av 34, Bienville.

CHANDELLES de l'Etoile—30 demi caisses de 4 et 6 à la livre, en débarquement du vapeur North-America, à vendre par
J F BERCIER & Co,
30av 54, Vieille Levée

AMIDON—50 caisses de 40 liv. chaque, de G Fose, en débarquement du vapeur North America, par J F BERCIER & Co,
30av 54, Vieille Levée.

FRUITS & Cerises à l'eau-de-vie—20 caisses prunes, abricots et pêches ; 60 caisses de Chauvet fils, Champion de Paris, en débarquement et à vendre par J F BERCIER & Co.,
30av 54, Vieille Levée

SARDINES—400 boîtes, demi, tiers et quarts de boîtes, de [illegible], Cames et Deffe, en magasin et à vendre par J F BERCIER,
30av 54, Vieille Levée

MELASSES DE CUBA—30 barils, en débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
19av 31, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—180 caisses blanc et brun, 50 do do do
En débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
19av 31, Vieille Levée

EN débarquement du navire [illegible] de Marseille, 135 barriques vin rouge, [illegible] F. LONGIN,
16 avril 106, rue Royale

VIN DE MARSEILLE—30 barriques de la [illegible], à vendre en débarquement [illegible] B TALAMON,
106 rue Royale
[illegible]